

Bilan financier 2016 de notre commune

La situation économique de notre commune est fragilisée. Ceci est la conséquence de la réforme des collectivités des derniers quinquennats. La loi NOTRe a pour objectif d'inciter aux regroupements des collectivités en lien avec la création des grandes régions et de la métropolisation. Nos territoires ruraux sont menacés. Tout ceci sous le coup des politiques d'austérité qui éloignent les lieux de décision et dégradent les services publics.

La désertification de nos territoires est en marche !

Depuis 2013, nos communes subissent une double peine : réforme des collectivités et baisse des dotations de l'Etat. **Entre 2013 et 2016, perte de 54166€ de dotation de l'Etat pour notre commune.**

Dans le même temps, l'Etat impose d'autres services aux communes : par exemple, **mise en oeuvre du périscolaire (environ 20000€ de fonctionnement à la charge de notre commune)**, ou encore, désengagement de l'Etat pour la gestion des sols. L'Agglo du bassin de Brive a pris à son compte la création d'un service mutualisé pour gérer cette compétence et demande aux communes de participer au financement **(2073€ pour notre commune)**.

La commune a décidé de ne pas répercuter ces dépenses sur les citoyens (gratuité).

La baisse de moyens nous pousse à encore plus de vigilance pour les dépenses de fonctionnement, sans pour autant réduire les services à la population. **Les charges sont maîtrisées (+1,9% entre 2013 et 2016, soit +3065€) mais la situation devient délicate au vu du tassement des recettes.** Entre 2013 et 2016, nous avons 46267€ de recette en moins malgré l'évolution démographique de notre commune.

Cette situation est inquiétante car elle entraîne :

A/ Une régression du delta positif entre recettes et charges en fonctionnement **(-62194€ entre 2013 et 2016)**

B/ Un frein sur les projets permettant d'améliorer le quotidien de nos concitoyens

C/ Un affaiblissement de la trésorerie **(-15065€ entre 2013 et 2016)**

D/ Des difficultés à maîtriser la fiscalité locale si les plans d'austérité continuent à cibler les collectivités.

Dans un tel contexte, les efforts mis en oeuvre pour suivre les dépenses du quotidien en lien avec les décisions budgétaires arrêtées sont une obligation et nous laissent peu de marge de manœuvre, vu qu'en 2017 une **nouvelle baisse de dotation est annoncée.**

De telles décisions venant de l'Etat ne sont pas sans raison et ont pour objectif de réduire un nombre important de communes, de centraliser les lieux de décision et de rationaliser les services publics avec, pour nos territoires, une perte de proximité très inquiétante. En fragilisant nos lieux de vie, une frange importante de la population risque de rester au bord de la route, avec des difficultés graves pour bon nombre de nos concitoyens.

Elu de proximité, attaché au service à rendre à la population, au mieux vivre ensemble, je saisis toutes les occasions qui me seront données pour défendre notre commune, nos services publics et ce besoin que chaque concitoyen a d'être considéré à part entière, qu'il soit habitant des villes ou des zones rurales.

La maîtrise de notre budget s'appuie sur des compétences administratives et, à cet égard, le besoin de maintien des emplois territoriaux au sein de nos communes est un gage de service à la population.

La vigilance est de mise pour notre bien commun !

Philippe TILLET
1er adjoint
Conseiller communautaire

Compte administratif 2016

Section fonctionnement 2016

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Dépenses courantes	119119,94 €	Impôts et taxes	325646,46 €
Dépenses personnel	270599,54 €	Recettes service	67379,45 €
Dépenses financières	8810,52 €	Dotations et participations	124466,12 €
Reversement fond à l'Etat	39824 €	Autres recettes et remboursements	3526,88 €
Autres charges courantes	44519,16 €	Recettes exceptionnelles	1794 €
Total des dépenses	482873,16 €	Total recettes	522812,91 €

Principales remarques :

- Les recettes en baisse (-19969€). Elles sont impactées par la baisse de dotation de l'Etat en 2016 par rapport à 2015, ce qui représente une perte de 54166€ de dotation depuis 2013.
- Les charges sont maîtrisées (+1120€) et représentent une évolution de 1,9% depuis 2013 (+3065€) qui font suite à la mise en oeuvre du périscolaire et la participation au service mutualisé pour la gestion des sols, l'évolution des salaires et du coût de la vie.
- L'évolution de l'habitat et du foncier a généré 10140€ d'impôts et de taxes en plus par rapport à 2015. Tout ces éléments viennent accompagner les efforts de gestion.

Section investissement 2016

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Remboursement emprunts	31565,86 €	Opérations patrimoniales	27019,76 €
Travaux voirie, équipement, agencement	33018,66 €	Dotation, fonds divers et réserves	119465,55 €
Frais études salle polyvalente	12310,16 €	Subventions d'investissement	28903,46 €
Travaux salle polyvalente	27019,76 €		
Immobilisation en cours	137757,46 €		
Dépenses réelles	241671,90 €	Recettes réelles	175388,77 €

Le projet de la salle polyvalente est en cours, avec la mise en oeuvre des emprunts à taux 0 et relais pour la TVA, à récupérer sur 2 ans, dans l'attente des aides et retour TVA (à 16,4%).

Investissements réalisés en 2016 : Etude salle polyvalente (12310,16€), voirie (14400€), équipement (3229,98€), accessibilité salle Roger Verdier (10902,46€), signalétique sécurité (1177,50€), petit matériel (2912,56€), salle polyvalente (27019,76€), et remboursement du capital dette (31565,86€).

Fin 2016, le fond de roulement du budget de la commune est de 227684,71€, en retrait de 15065€ par rapport à 2013.

Les taux d'imposition des taxes locales pour 2017 sont inchangées pour les taux communaux. La base de l'Etat évolue de +0,4%.

Vote CA 2016 : 0 contre, 15 pour, 0 abstention.
Vote Budget 2017 : 0 contre, 15 pour, 0 abstention.

Philippe TILLET
1er adjoint
Conseiller communautaire